

1. LA SITUATION

Effectifs élèves du second degré (public et privé France métropolitaine et DOM)

(Source : Note d'information du Ministère de l'Éducation nationale de décembre 2011 n°11-27)

		Constat 2008	Constat 2009	Constat 2010	Constat 2011	Flux 2010-2011
Collège	Public + Privé	3 206 925	3 224 187	3 240 664	3 280 919	40 225
	Public			2 564 186	2 592 056	27 870
Lycée professionnel	Public + Privé	706 994	698 176	709 611	694 661	- 14 950
	Public			556 492	547 432	- 9 060
Lycée général et technologique	Public + Privé	1 451 806	1 437 164	1 432 195	1 440 007	7 812
	Public			1 122 504	1 125 914	3 410
Total second degré	Public + Privé	5 365 725	5 359 527	5 382 470	5 415 587	33 117
	Public			4 243 182	4 265 402	22 220
Flux	Public + Privé		- 6 198	22 943	33 117	
	Public				22 220	

Évolution des emplois d'enseignants dans le second degré public depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Éducation nationale	-11 200	- 13 500	- 16 000	- 16 000	- 14 000	- 70 700
Second degré public	- 8 830	- 6 500	- 7 000	- 4 800	- 6 550	- 33 680

2. ANALYSE DE LA SITUATION

Ces dernières années les publications de la DEPP¹ sur les évolutions d'effectifs d'élèves ont été beaucoup moins régulières que par le passé, voire inexistantes à certains moments.

À ce jour, il n'existe aucune publication détaillée du ministère sur les prévisions pour cette rentrée.

La dernière note de prospective de la DEPP remonte à septembre 2010 et porte sur les effectifs des rentrées 2010 et 2011.

La note d'information de décembre 2011 établit les constats depuis 2008 jusqu'à 2011 ; l'augmentation de plus de 33 000 élèves dans le second degré entre les rentrées 2010 et 2011 est sans surprise. Elle est pour l'essentiel le résultat du « boom » des naissances de 2000 que l'on peut observer sur le graphique (voir page 2). Les évolutions d'effectifs sont aussi liées aux politiques éducatives (baisse des taux de redoublement, généralisation du bac pro en trois ans, réforme du lycée...) mais ces effets, sans être négligeables, sont d'une ampleur bien moindre que ceux liés à la démographie.

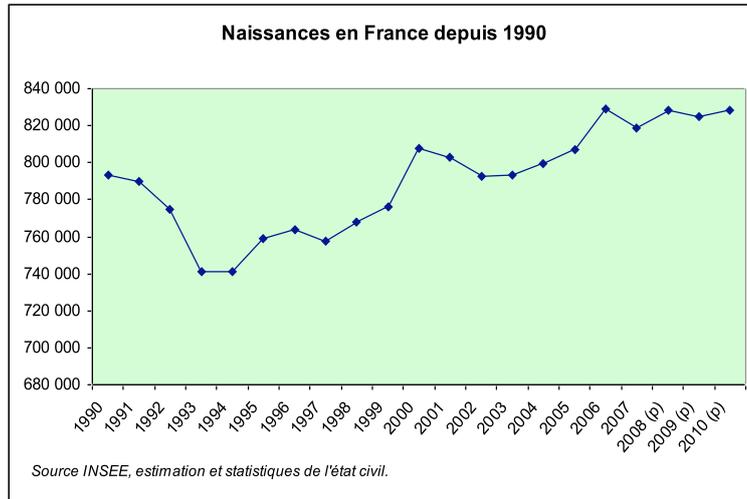
¹ Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance



Ainsi, le graphique montre très clairement :

- une augmentation continue des naissances depuis 1993
- le saut quantitatif de 2000 avec une baisse peu sensible ensuite pour une nouvelle hausse continue à partir de 2003
- un nouveau rebond important à partir de 2006.

La hausse des effectifs de collèves n'a donc rien de conjoncturel et **la « vague » va se propager dans le second cycle avec des effets pour l'ensemble du second degré au moins jusqu'en 2025.**



La baisse des effectifs en lycée professionnel à la rentrée 2011 est la conséquence directe de la généralisation du bac pro en trois ans mais l'effet « d'aubaine » lié au fait que les élèves ne passent plus que trois ans au lycée au lieu de quatre n'aura lieu qu'une fois. En revanche, les abandons en cours de cursus liés aux difficultés rencontrées par les élèves que l'on commence à observer pourraient se reproduire.

Quoi qu'il en soit, **dans les années qui viennent et du seul fait de la démographie, les effectifs vont donc être à la hausse dans tous les niveaux d'enseignement...** On attend au moins 25 000 élèves supplémentaires dans les collèges et lycées d'enseignement général et technologiques à la rentrée.

Les près de 35 000 suppressions d'emplois dans le second degré public depuis 2008 dont 6 550 au budget 2012 laissent prévoir une rentrée très difficile : insuffisance criante des moyens de remplacement, effectifs pléthoriques en classe, réduction de l'offre de formation, poids grandissant des heures supplémentaires, services alourdis avec la suppression de décharges statutaires...

La **loi de finance rectificative de l'été** a acté plusieurs mesures qui devraient permettre d'améliorer quelques situations :

- allègement de service de 3 heures des enseignants du second degré stagiaires et financement en heures postes de cette mesure
- création de 100 emplois de CPE² supplémentaires (couverts pour 75 d'entre eux par des recrutements sur liste complémentaire au concours 2012) et recrutement de 2 500 AED³ supplémentaires, ce qui devrait permettre de desserrer un peu l'étouffement dans lequel se trouvent les vies scolaires
- recrutement de 1 500 AVSI⁴, contractuels recrutés par l'administration rectorale pour la prise en charge des élèves handicapés. Ces personnels, comme les jeunes qu'ils prennent en charge, verront ainsi leur situation consolidée par rapport à la situation qui leur était faite de dépendre des crédits alloués ou non aux associations.

Le SNES revendique depuis de très nombreuses années un plan pluriannuel de recrutement qui prenne en compte toutes les dimensions de la situation. Et notamment la crise de recrutement sévère qui, si elle n'est pas enrayerée, deviendra de fait pilote des choix de politique éducative et conduira à aggraver encore plus la situation des personnels.

